

ILE DE DEVANT

Enfin accessible : une nature préservée à découvrir dès le 10 mai !

C'est une nouvelle qui ravira les amoureux de nature et les Conflanais attachés à leur patrimoine : l'île de Devant, joyau naturel au cœur de la Seine, ouvrira ses portes au public le samedi 10 mai 2025.

Longtemps méconnue et difficile d'accès, cette île emblématique devient désormais **un lieu de promenade respectueux de la biodiversité**.

Débutés en 2024 dans le cadre du programme municipal Conflans Demain, **les travaux de valorisation de l'île ont permis sa renaturation**, tout en garantissant son accessibilité partielle. La Ville, déjà propriétaire d'une partie du site, a acquis plus de 9 000 m² supplémentaires afin de préserver ces espaces sensibles, désormais inaccessibles à l'Homme pour protéger leur faune et leur flore.

Un sentier balisé de 1,6 km, agrémenté de bancs et de panneaux pédagogiques, permet de parcourir l'île tout en découvrant ses richesses naturelles. Une attention particulière a été portée à l'intégration paysagère et au **respect des normes environnementales**, en lien avec des experts forestiers et avec le soutien d'Île-de-France Nature. Ces aménagements ont reçu l'avis favorable de la Commission départementale de la nature, des sites et des paysages.

Conflans, capitale de la batellerie, renforce encore son lien avec le fleuve grâce à la mise en place de «La Conflanette» une **navette fluviale reliant le centre-ville à l'île de Devant**.

L'ancien bureau administratif du groupe Shell, en ruine, a été transformé en **œuvre d'art urbaine en pleine forêt** par l'artiste Dzia, qui y a représenté des chauves-souris en hommage à leur rôle écologique. **Des nichoirs ont été installés, contribuant à la lutte naturelle contre les moustiques et notamment les moustiques tigre.**

La valorisation de l'île de Devant est le fruit d'un **partenariat exemplaire entre la Ville et Île-de-France Mobilités**, dans le cadre d'une compensation écologique liée au prolongement du T13. Un plan de gestion de 50 ans assurera la préservation durable de ce site d'exception.

Dès l'automne, plus de **6500 arbres et arbustes seront plantés** afin d'**encourager la diversification**, recréer un couvert végétal intéressant et **impliquer davantage notre ville** dans la **transition écologique locale**.

En bref :

Ouverture au public à partir du samedi 10 mai 2025

Réservation gratuite obligatoire pour la navette aller-retour via l'Office de tourisme Terres de Seine :

Tél. : 01 30 74 60 65

Mail : contact@terres-de-seine.fr

Site : www.terres-de-seine.fr